

## Compte Rendu conseil d'école du 25 octobre 2012

### PARENTS ELUS:

VIGNEAU Bérangère	PEEP
BERTHOD Sabine	FCPE
BOISSEAU Emmanuelle	PEEP
BONVOISIN Delphine	PEEP
BRAJEUX Béatrice	FCPE
GOBEAUX Camille	PEEP
YVON Catherine	PEEP
CHEVALIER Anne	FCPE
DIANDA Christine	PEEP
CORNUBERT Claire	FCPE
DUBE Thando	FCPE
GALLAIS Eva	FCPE
GRIMOIR Jeanne	FCPE
JOUANNEAU Sylvie	FCPE
LEBOEUF Stéphanie	FCPE
LEVY Sylvia	FCPE
RAKOTO Nadia	FCPE
REBELLAC Ariane	FCPE

### CONSEILLERE MUNICIPALE :

LE GUENNEC-SARRE Vivianne

### RESPONSABLE ACCUEIL LOISIRS

MEGHERBI Mohamed

### ENSEIGNANTS :

GUIRAUDIE Michel	Directeur
DANSET-HUOT Anne	CPA
NGASSAM-MBANDOU Hélène	CPB
BEZIER Bruno	CPC
DUFRENNE Carine	CPD
CATET Agnès	CE1A
WACLAWSKI Pauline	CE1B
GAUDOUIN Kevin	CE1B
JUNCHAT Natacha	CE1C
DE LA RONDE Chantal	CE2A
HUIN Lucie	CE2B
MARC Serge	CE2C
VAN COPPENOLLE Julie	CE2D
DOGNON Aurélie	CM1A
MESLI Patricia	CM1B
MARIE Christine	CM1C
BRODIN Sophie (excusée)	CM2A
FABRE Michel (excusé)	CM2B
AVRY Hélène	CM2C
DUJARDIN Marie-Laure	CM2D
FAJOL Agnès	RASED / Psychologue

### DELEGUEE DEPARTEMENTALE EDUCATION NATIONALE :

MONTETAGAUD Hélène (absente)

Cette année scolaire s'annonce déterminante pour l'avenir de l'école avec des décisions et des orientations qui devraient engager le système éducatif pour les 5 années à venir : formation des enseignants, priorité à l'école primaire, évaluation des élèves, redoublement...

Le Président de la République a fait de la « refondation de l'École de la République » une priorité de son action. Cet engagement s'est traduit par la mise en place de la concertation « Refondons l'École » et la publication d'un rapport début octobre, consultable sur le site du ministère de l'Education nationale : [Refondons l'école de la République - Le rapport de la concertation](#)

Suite à ce rapport le ministre de l'Education nationale, a présenté les premiers arbitrages.

Le gouvernement proposera au Parlement dans les mois à venir une loi d'orientation et de programmation pour l'École.

Des décisions et des orientations sur des sujets tels que les rythmes scolaires, actuellement objet de consultation au niveau national, vont engager conjointement la communauté scolaire et les collectivités.

Ces sujets et leurs déclinaisons locales seront à l'ordre du jour des prochains conseils d'école.

### BILAN DE LA RENTREE ET PERSPECTIVES

Une ouverture de classe a été prononcée par la direction académique, le jour de la rentrée, après comptage des élèves effectivement présents.

Cette incertitude a conduit l'école à préparer deux scénarios de rentrée avec les deux hypothèses de structures de 17 classes et de 18 classes.

L'ouverture de la 18<sup>e</sup> classe a permis de constituer 4 classes de CP et 3 classes de CE1.

En l'absence d'ouverture, malgré la constitution d'une classe à double niveau CP/CE1, les classes de CP et de CE1 auraient accueilli 30 élèves chacune.

Un enseignant supplémentaire, chargé des remplacements, a été mis à la disposition de l'école dans l'attente de l'affectation définitive de Madame JUNCHAT survenue fin septembre.

Cette arrivée tardive est consécutive au déficit d'enseignants dans le département des Hauts-de-Seine avec, plus généralement, des conséquences très problématiques en ce début d'année sur les remplacements des enseignants dans l'ensemble des écoles des Hauts-de-Seine.

<b>Hypothèse 17 CLASSES</b>				<b>Structure validée : 18 CLASSES</b>			
	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>	<b>Total</b>		<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>	<b>Total</b>
<b>CPA</b>	16	14	<b>30</b>	<b>CPA (Anne Danset-Huot)</b>	13	13	<b>26</b>
<b>CPB</b>	16	14	<b>30</b>	<b>CPB (Hélène Ngassam Mbandou)</b>	14	12	<b>26</b>
<b>CPC</b>	16	14	<b>30</b>	<b>CPC (Bruno Bézier)</b>	13	12	<b>25</b>
<b>CP(CE1)</b>	5	7	<b>12</b>	<b>CPD (Carine Dufrenne)</b>	13	12	<b>25</b>
<b>CE1(CP)</b>	7	8	<b>15</b>	<b>CE1A (Agnès Catet / Fanny Portier)</b>	14	14	<b>28</b>
<b>CE1A</b>	15	15	<b>30</b>	<b>CE1B (Pauline Waclawski)</b>	13	15	<b>28</b>
<b>CE1B</b>	15	15	<b>30</b>	<b>CE1C (Natacha Junchat)</b>	10	9	<b>19</b>
<b>CE2A</b>	16	11	<b>27</b>	<b>CE2A (Chantal de la Ronde)</b>	16	11	<b>27</b>
<b>CE2B</b>	15	11	<b>26</b>	<b>CE2B (Lucie Huin)</b>	15	11	<b>26</b>
<b>CE2C</b>	15	11	<b>26</b>	<b>CE2C (Serge Marc)</b>	15	11	<b>26</b>
<b>CE2D</b>	14	12	<b>26</b>	<b>CE2D (Julie Van Coppenolle)</b>	14	12	<b>26</b>
<b>CM1A</b>	21	10	<b>31</b>	<b>CM1A (Aurélie Dognon)</b>	21	10	<b>31</b>
<b>CM1B</b>	19	12	<b>31</b>	<b>CM1B (Patricia Mesli)</b>	18	12	<b>30</b>
<b>CM1C</b>	20	11	<b>31</b>	<b>CM1C (Christine Marie)</b>	20	11	<b>31</b>
<b>CM2A</b>	14	10	<b>24</b>	<b>CM2A (Sophie Brodin)</b>	14	10	<b>24</b>
<b>CM2B</b>	13	10	<b>23</b>	<b>CM2B (Michel Fabre)</b>	14	10	<b>24</b>
<b>CM2C</b>	15	10	<b>25</b>	<b>CM2C (Florence Akakpo)</b>	15	10	<b>25</b>
<b>CM2D</b>	14	10	<b>24</b>	<b>CM2D (Marie-Laure Dujardin)</b>	14	10	<b>24</b>
	<b>266</b>	<b>205</b>	<b>471</b>	<b>Total</b>	<b>266</b>	<b>205</b>	<b>471</b>

Faute de local de classe disponible, la 18<sup>e</sup> classe est hébergée dans le local dédié au RASED qui n'est plus occupé depuis l'an dernier. Ce local est agréable et bien situé dans l'école, mais de dimension réduite et ne peut accueillir plus de 19 élèves.

Cette classe offre de bonnes conditions d'apprentissage et a permis d'alléger les effectifs des CP et des CE1. Mais l'existence de cette 18<sup>e</sup> classe n'est pas à terme la solution satisfaisante compte tenu de ses capacités limitées d'accueil.

### Les perspectives

Le maintien du secteur mixte devrait théoriquement favoriser une décroissance progressive des effectifs dans les 3 années à venir.

Ces prévisions tiennent compte des élèves déjà scolarisés en maternelle. Le degré d'incertitude concerne principalement les mouvements démographiques liés aux départs ou aux installations de nouvelles familles sur le secteur scolaire.

Cependant, le maintien du dispositif du « secteur mixte » avec inscriptions des élèves sur l'école élémentaire Maintenon nécessite de nouvelles capacités d'accueils pour l'école Maintenon.

## BILAN DE LA COOPERATIVE

La coopérative de l'école (affiliée à l'OCCE : office central de la coopération à l'école qui fédère la vie et l'action pédagogique des coopératives scolaires) est une association au service de l'école pour promouvoir des dynamiques et des attitudes coopératives.

La coopération à l'école implique l'ensemble de la communauté éducative et peut, pour les parents, revêtir diverses formes : accompagnement pour les sorties, participation aux initiatives fédératrices organisées par l'école...

Les dons financiers constituent également un soutien à l'école et permet de développer des projets pédagogiques.

Compte tenu du nombre important de projets de classes autogérées organisées l'an dernier et du coût des séjours, le soutien apporté à ces projets a constitué le principal poste de dépenses. La réussite des actions, organisées par les parents d'élèves (« Carnot de Nuit », « pot d'accueil », braderie vêtements et équipements sports d'hiver...), pour aider les classes « autogérées » a constitué également une aide précieuse pour l'organisation de ces projets.

<b>Solde au 31/08/2011</b>	<b>8 354 €</b>
----------------------------	----------------

<b>Recettes de l'année 2011/2012</b>	
Dons	14 185 €
Soirée Carnot de nuit au profit des classes autogérées	3 920 €
Photos individuelles et de classes	3 386 €
CAF 92: Concours Récréa'Caf - Projet vélo CP	2 000 €
Fête école 2012	1 955 €
CAF 92: Concours Récréa'Caf ->Projet théâtre CM2C	1 257 €
"Pot d'accueil" + Braderie hiver (parents d'élèves)	639 €

<b>Total</b>	<b>27 342 €</b>
--------------	-----------------

<b>Dépenses de l'année 2011/2012</b>	
Participation classes autogérées (dont 4 559 euros provenant des actions de financement)	13 930 €
Dépenses des coopératives de classes	10 007 €
Projet apprentissage vélo avec "Vélocité"	2 350 €
Projet théâtre CM2 (Spectacles et animateurs "théâtre")	1 350 €
Matériel sport (crosses hockey, ballons hand...)	571 €
Cotisations assurance élèves (MAIF/OCCE)	559 €
Livres jeunesse, livres anglais, abonnement (Le petit Léonard)	493 €
Matériel sciences : jumelles, balances, expérimentation eau et air	316 €
Jeux éducatifs	237 €
Enregistreur zoom H2	139 €
Adhésions OCCE	112 €
Autres charges des activités éducatives : Cadres, cartouches, câbles, bandes réfrigérantes...	107 €
Sapin Noël	49 €
<b>Total</b>	<b>30 220 €</b>

<b>Déficit de l'année 2011/2012</b>	<b>-2 878 €</b>
-------------------------------------	-----------------

<b>Solde en caisse au 31/08/2012</b>	<b>5 476 €</b>
--------------------------------------	----------------

## LES PROJETS DE CLASSES DE DECOUVERTES

Du 30 mai au 16 juin, deux classes de CM2 bénéficieront d'un séjour dans un centre géré par la ville de Colombes :

- Classe de Mme Brodin sur l'Ile de Groix avec pour thème la découverte du milieu marin
- La classe de M. Fabre partira en classe de mer à Sainte-Marie-sur-Mer en Loire-Atlantique.

Le départ de ces deux classes de CM2 va permettre à tous les élèves, qui ont réalisé leur scolarité dans l'école, d'avoir bénéficié d'au moins un séjour de classe de découvertes.

Cet élément du projet d'école a été pris en compte dans la constitution des classes.

Deux autres projets de classes de découvertes dits « autogérés » impliquant trois classes de l'école sont en voie de finalisation.

- Les élèves des classes de CP de Monsieur Bruno Bézier et de Moyenne et Grande Section de Madame Gaëlle Le Guernevé de l'école maternelle Denis Papin au « Domaine des enfants », près de Boulogne sur Mer, du 14 au 19 avril.  
Ce séjour, pour la classe de CP, intervient dans le cadre d'un projet annuel autour des régions de France. Il sera l'occasion d'un partenariat, d'un tutorat entre les élèves de CP et les élèves de maternelle, dès le mois de février.  
Le centre est situé à proximité d'une forêt pour l'étude de la faune et de la flore sauvage ainsi que d'une ferme pédagogique.  
Un car à la disposition du groupe permettra de visiter l'aquarium "Nausica", un musée sur la mer et ses métiers et de profiter d'ateliers scientifiques autour de la laisse de mer et de la dune.
- Les classes de CE2 de Mme de la Ronde et de Mme Huin partiront en classe de découvertes "Théâtre et environnement" du 25 février au 1er mars 2013 à Brannay dans l'Yonne.  
Ce séjour permettra de donner du sens aux apprentissages en particulier en géographie et en sciences pour le volet environnement, dans le domaine de la maîtrise de la langue et du vivre et apprendre ensemble pour le volet théâtre.  
Les élèves travailleront avec une comédienne pour réaliser un petit spectacle autour d'un roman de la littérature de jeunesse.

Comme les années précédentes, les montants des participations seront échelonnés en tenant compte des quotients familiaux avec la possibilité de plusieurs versements.

Une nouvelle édition de Carnot de Nuit – soirée festive et fédératrice pour l'ensemble de la communauté scolaire - destinée à aider au financement de ces projets, est programmée vendredi 1er février.

Une réunion de préparation de cette manifestation festive sera organisée avec les parents d'élèves à l'école vendredi 14 décembre à 20h30.

## **ASSISTANTE ETRANGERE**

Une assistante étrangère de langue anglaise a été affectée à l'école 6 heures par semaine pour une durée de 7 mois. Elle intervient en appui des enseignants dans les classes de CM1 et de CM2 pour l'acquisition du niveau A1 en anglais (lire, écrire, parler en continu, comprendre l'oral, réagir et dialoguer).

Lisa CHOW, d'origine américaine, peut aussi bien être appelée à intervenir dans le domaine culturel (par exemple en présentant la fête d'Halloween ou l'élection présidentielle selon le vécu américain), poursuivre et reprendre des dialogues mis en place par l'enseignant ou mettre en place des jeux traditionnels, bingo, jeu de société, cartes... Elle est avant tout "locutrice native" et apporte une prononciation authentique en dehors des supports utilisés par l'enseignant.

Un autre projet de « baladodiffusion » concernant également l'enseignement de l'anglais sera mis en œuvre dans le courant de l'année dans la classe de CE1 de Mme Waclawski. L'utilisation du matériel « Ipod » sera le support pour l'apprentissage de l'anglais dans un projet lié à un album. Les élèves auront le matériel à disposition pour écouter (comprendre l'oral), répéter, s'enregistrer. Ce matériel pourra faire la navette entre les familles et l'école.

## **L'EQUIPE D'ANIMATION ET LES TEMPS PERISCOLAIRES**

Depuis la rentrée, une nouvelle équipe d'animation dirigée par Mohamed MEGHERBI, avec à ses côtés deux adjoints d'animation, Antoine VOLI et Yvan AVALOS, est présente sur l'école.

Trois autres animateurs sont présents sur l'ensemble des temps périscolaires. Autour de ce pôle permanent, des animateurs supplémentaires interviennent selon les différents temps de la journée.

Les temps périscolaires sur l'école Lazare Carnot en quelques chiffres :

- Accueil du matin : 7 animateurs pour 80 à 100 enfants

- Restauration scolaire : jusqu'à 415 demi-pensionnaires et 12 animateurs pour la surveillance du réfectoire et des espaces récréatifs
- Accueil du soir de 17h30 à 18h30 : 7 animateurs pour l'accueil de 70 à 100 enfants selon les jours

#### L'accueil du matin (8h / 8h50)

Temps de transition entre le milieu familial et l'école. L'accueil est échelonné. Les enfants ont la possibilité de choisir librement une activité. Les animateurs sont disponibles et à l'écoute de chacun pour favoriser un accueil individualisé.

Madame LE GUENNEC prend note de la demande de familles d'harmoniser les horaires avec l'accueil en maternelle (7h30). Cette disposition relève d'un fonctionnement mis en place à l'échelle de l'ensemble de la ville.

Il n'est pas exclu que le temps de l'accueil du matin, comme l'ensemble des temps de l'enfant, soit également conduit à évoluer dans le cadre de la réforme annoncée des rythmes scolaires.

#### La restauration scolaire (12h / 13h20)

Le réfectoire dispose de 200 places. Le principe du self service est en place pour l'ensemble des enfants, excepté les CP qui passent les premiers directement à table sans emprunter la rampe du self. Les plateaux sont déjà installés sur la table et le plat chaud est servi à table. Ce dispositif offre le gain de temps indispensable pour permettre à tous de déjeuner sans pression entre 12h et 13h20.

Un roulement différent par niveau de classe est établi chaque jour de la semaine afin d'éviter que les mêmes déjeunent systématiquement les premiers ou les derniers.

Après l'appel, et le lavage des mains, les enfants sont accueillis par les animateurs présents dans la salle de restauration. A l'aide de claustres, la salle est cloisonnée en 4 grands espaces, chacun sous la responsabilité d'un animateur.

A la fin du repas, les enfants quittent la table et déposent les plateaux après avoir demandé l'autorisation à l'animateur. Quand un enfant n'a pas ou très peu mangé, il est incité à faire un effort, à goûter les différents aliments... sans contrainte excessive.

En dehors de la restauration, les élèves de CP sont ensemble dans la petite cour. Les autres niveaux sont dans la grande cour. A partir du mois de novembre, le centre de loisirs et/ou la salle polyvalente seront ouverts pour un niveau de classe différent chaque jour.

Les associations de parents d'élèves visiteront courant novembre la restauration scolaire à l'heure du déjeuner.

#### L'accueil du soir

- 16h30/16h50 : Goûter et récréation
- 16h50/17h30 : Accompagnement scolaire (étude)
- 17h30/18h30 : Activités ou ateliers spécialisés

Les ateliers du soir sont assurés par l'équipe d'animation et un intervenant spécialisé différent chaque soir. Chaque atelier est précédé de séances de découverte et d'initiation pour permettre aux enfants de choisir leur activité.

Un tableau recensant les activités est annexé au cahier de liaison.

## **LE REGLEMENT INTERIEUR**

Il s'inscrit dans le cadre du règlement départemental en précisant les modalités d'application liées aux spécificités et à la réalité de l'école.

C'est un document commun de référence à l'ensemble de la communauté éducative qui précise les droits et les devoirs, permettant de réguler la vie de l'école et les rapports entre les différents acteurs.

Ce texte doit également revêtir une valeur éducative. C'est un outil pouvant utilement, et différemment selon l'âge des enfants, être exploité auprès des enfants pour contribuer à mieux comprendre les règles de la vie collective.

Le règlement intérieur est adopté et sera prochainement remis aux familles dans les jours suivant le conseil d'école.

Quelques points de vigilance font l'objet de précisions ou d'un rappel :

- Les absences doivent être signalées à l'école le jour même (motif et/ou justificatif sur le cahier de liaison lors du retour en classe) mais l'accueil téléphonique n'est pas assuré entre 8h50 et 9h en raison de la présence de la gardienne et du directeur à l'entrée de l'école.
- Les chewing-gums sont interdits... Mais plus généralement, la présence de friandises est déconseillée.

- Les manuels scolaires doivent être couverts.
- Les élèves ne sont pas autorisés à disposer de produits pharmaceutiques. Sauf dans le cas d'un projet d'accueil individualisé (PAI), aucun médicament ne peut être administré sur les temps scolaires et périscolaires.

*Ce compte rendu a été rédigé par le directeur de l'école ; révisé et complété par les participants au conseil d'école.  
Vous pouvez retrouver ce compte rendu sur le site de l'école <http://www.ec-carnot-colombes.ac-versailles.fr/> ainsi que de nombreuses autres informations concernant la vie de l'école et les projets des classes.*